

Publications

La Fondation Brigitte Bardot

COUR DES COMPTES | 20.11.2019

La Fondation Brigitte Bardot, créée en 1986, consacre l'essentiel de son budget annuel (16,4 M€ en 2017) à la protection des animaux, en gérant trois refuges, en versant des aides financières en France mais aussi à l'étranger, en conduisant des actions en justice contre la maltraitance animale et en menant des actions de sensibilisation.

La Cour a vérifié, sur les exercices 2013 à 2017, le respect par la Fondation des statuts et règlements comptables en vigueur, ainsi que la conformité de ses dépenses en faveur des animaux aux objectifs poursuivis par les appels publics à la générosité.

Dans la limite de ses prérogatives et pouvoirs de contrôle, la Cour constate que les dépenses engagées ont été conformes à ces objectifs, sous deux réserves.

Elle formule par ailleurs quatre recommandations.

[Lire la suite](#)



Rapport

[Lire le document \(PDF - 2 MB\)](#)

Communiqué

[Lire le document](#)

À lire aussi

Les autres publications qui pourraient vous intéresser :



COUR DES COMPTES | 17.10.2019

La Fondation Agir contre l'exclusion



COUR DES COMPTES | 19.03.2019

La Fondation de l'Armée du Salut



COUR DES COMPTES | 26.11.2018

La fondation Action enfance

Sur Twitter

Suivre @Courdescomptes

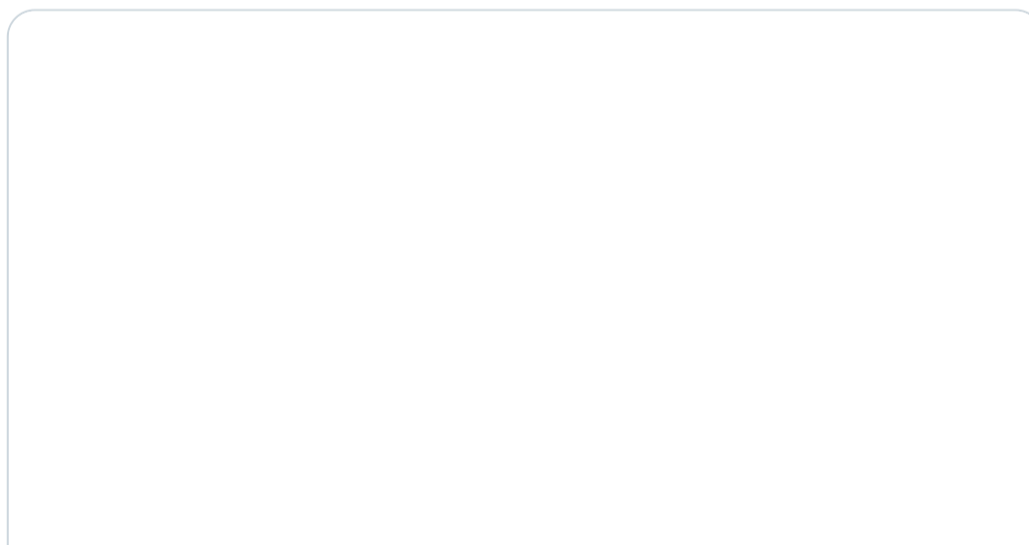


Cour des comptes ✓
@Courdescomptes



Fondation Brigitte [#Bardot](#) : la Cour déclare conformes aux objectifs poursuivis par les appels aux dons les dépenses engagées de 2013 à 2017, avec deux réserves ccompt.es/Fondation-Brig...

[#Fondation](#) [#Animaux](#)
[@FBB_PORTEPAROLE](#)



La Fondation Brigitte Bardot
ccompt.es

11:14 AM · Nov 20, 2019

